



La santé



“La santé est un état de total bien-être physique, mental et social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité.”

Heave

La santé est une question sociale, économique et politique aussi bien qu'un problème de droits de la personne. L'inégalité et la pauvreté sont responsables des maladies et de la mort des plus démunis et des marginalisés. Le rapport mondial sur la santé attribue des noms de code aux maladies et aux causes de la mort. La première cause de mortalité, d'après ce rapport, est celle correspondant au numéro 259.5 - la pauvreté extrême. C'est devenu un cercle vicieux: la pauvreté engendre la maladie, laquelle à son tour entraîne une plus grande pauvreté.

Dans les décennies récentes, les changements économiques tout autour du monde ont profondément influé sur la santé des gens et leur accès aux soins et aux services sociaux. De plus en plus, les ressources mondiales sont entre les seules mains de quelques acteurs économiques qui s'efforcent d'optimiser leurs profits privés. Et, de plus en plus, un petit groupe de gouvernements et d'organismes internationaux - comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce - décide de la politique économique et financière. La politique de ces organisations, ainsi que les activités des sociétés multinationales, ont des conséquences sévères sur les vies, les moyens d'existence, la santé et bien-être des peuples des hémisphères nord et sud.

Comme jamais auparavant, les statistiques recensant les morts et les maladies reflètent toute l'ampleur de l'injustice et de l'inégalité: 75% de la population mondiale vit dans les pays émergents et ne représente que 8% du marché pharmaceutique mondiale. En outre, un tiers de la population mondiale n'a aucun accès aux médicaments essentiels.

Activités associées

- L'accès aux médicaments page 118.
- Le sport pour tous, page 179.
 - Parlons sexe!, page 217.
- Question de vie privée, page 239.
- Un jardin en une nuit, page 268.
- Un monde parfait, page 272.

Le sida et les droits de l'homme

Un exemple emblématique est celui du Sida. Si, dans les pays riches, les séropositifs peuvent vivre mieux et plus longtemps grâce aux rétrovirus, fournis gratuitement ou à prix modique par certains Etats, dans les pays du sud les malades meurent faute d'accès aux traitements. La plupart du temps, les dépenses annuelles de santé par tête se montent à environ 10 dollars US.

La Commission des droits de l'homme des Nations Unies, dans un rapport du Secrétaire général



sur le sida et les droits de l'homme, a identifié les droits suivants - entre autres - comme étant étroitement liés à la dissémination de l'épidémie de par le monde: ³²

- *Le droit de se marier et d'avoir une famille.* Selon le rapport sur le sida et les droits de l'homme, le droit des personnes infectées par le virus du sida est de toute évidence battu en brèche par les tests pré-maritiaux obligatoires et/ou par l'obligation de "certificats de séronégativité" comme condition indispensable au permis de mariage d'après la législation de l'Etat. Ensuite, les avortements ou les stérilisations forcés des femmes séropositives violent le droit de la personne à fonder une famille, de même que le droit à la liberté et à l'intégrité de la personne.
- Les droits humains des enfants et des jeunes pourraient également être menacés. D'après le rapport, plusieurs de ces droits - comme la liberté face à la traite, à la prostitution, à l'exploitation sexuelle et aux abus sexuels - relèvent de la prévention du VIH et du soin et du soutien apportés aux enfants, dans la mesure où la violence sexuelle contre les enfants augmente leur vulnérabilité au VIH. La liberté de rechercher, de recevoir et d'échanger des informations et des idées de toutes sortes, ainsi que le droit à l'éducation, confèrent aux enfants le droit de donner et de recevoir toutes les informations liées au VIH dont ils ont besoin pour éviter l'infection et s'assumer s'ils sont infectés.
- *Le droit à la vie privée* recouvre entre autre obligations le respect de l'intimité physique, dont l'obligation de réclamer une autorisation pour pratiquer le test VIH, et la confidentialité de toute information sur le statut d'autrui en matière de sida. La notion de vie privée est particulièrement cruciale dans ce contexte, d'abord à cause du caractère contraignant d'un test obligatoire, ensuite à cause de la discrimination et de l'infamie qui découlerait du non-respect de la vie privée et de la confidentialité si le statut viral était révélé. La communauté a intérêt à préserver la vie privée afin que les personnes puissent recourir aux services de santé publics en toute confiance.
- *Le droit à l'éducation.* Ce droit recouvre trois aspects majeurs qui ont une incidence sur le problème du VIH/sida. Premièrement, les enfants, comme les adultes, ont droit à une information sur le VIH, surtout en ce qui concerne la prévention et les soins. L'accès à l'éducation est une composante essentielle de tout programme de prévention et de soins si l'on veut sauver des vies. Dans toutes les traditions culturelles et religieuses, l'Etat a l'obligation de veiller à ce qu'une information efficace sur le VIH soit entreprise dans le cadre des programmes scolaires ou extrascolaires. Deuxièmement, l'Etat doit faire en sorte que les enfants et les adultes séropositifs ne souffrent pas de discrimination dans l'accès à l'éducation - écoles, universités, octroi de bourses et éducation internationale - et qu'ils ne soient pas soumis à des restrictions du fait de leur statut viral. Ces mesures n'ont aucune justification de santé publique puisque le virus ne se transmet pas dans le cadre scolaire. Troisièmement, les Etats doivent, via l'éducation, promouvoir la compréhension, le respect, la tolérance et la non-discrimination à l'égard des séropositifs.
- *Le droit de travailler* englobe le droit de chacun d'accéder à l'emploi sans aucun préalable, hormis les qualification professionnelles nécessaires. Ce droit est violé lorsque, suite au résultat positif à un test VIH imposé, un candidat ou un employé va se voir refuser le poste à pourvoir ou être licencié, éventuellement sans indemnités.



Pensez-vous que vos compatriotes infectés par le sida jugent leurs droits bafoués? Comment pourrait-on y remédier?

Date clé

Le 1er décembre

Journée mondiale du sida

Le 7 avril

Journée mondiale de la santé

La santé et l'environnement en Europe

Certaines questions de santé sont aussi liées aux problèmes environnementaux. En octobre 2001, une conférence a été organisée pour analyser les conséquences sur la santé des changements climatiques et de la dégradation de la couche d'ozone. Les experts estiment que les impacts potentiellement néfastes de l'interaction entre les changements climatiques et la disparition de la couche d'ozone sont très significatifs et qu'une action urgente s'impose pour réduire les dommages à l'environnement et leur impact sur la santé.³³

La santé et la jeunesse

Ces dernières années, une évolution inquiétante se dessine dans de nombreux Etats membres: l'augmentation de la consommation d'alcool chez les jeunes de plus en plus précocement. Les dégâts causés sont considérables: une analyse comparative des risques montre par exemple qu'un décès sur quatre, chez les garçons européens de 15 à 29 ans, est attribuable à l'alcool. Ces considérations ont incité à faire des "Jeunes et l'alcool" le thème de la conférence ministérielle de l'OMC (Stockholm, 19-21 février 2001), dont le but principal était d'accélérer la mise en oeuvre du Plan d'action européen contre l'alcool.

La conférence a adopté une déclaration listant les constats ci-dessous:

1. L'alcool constitue un problème sanitaire important pour la jeunesse;
2. Il importe de développer une politique publique de santé/contre l'alcool, sans interférence avec les intérêts commerciaux ou économiques;
3. Il faut que les jeunes eux-mêmes soient impliqués dans le processus de définition de cette politique;
4. Il faut identifier des cibles, aux niveaux national et local, afin de réduire l'impact de l'alcool sur la santé des jeunes.

Plusieurs recommandations ont été soumises à l'approbation du Comité régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé. Il s'agit:

- de renforcer *les partenariats internationaux*, notamment avec la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et le Forum européen des associations médicales, ainsi que l'OMS;
- de garder le contact avec *la jeunesse* et leurs organisations dans toute la région;
- d'établir un système *de contrôle de la promotion des boissons alcoolisées* à destination des jeunes.



Pouvez-vous établir une liste d'actions concrètes pour aider à la mise en oeuvre de ces recommandations dans votre communauté et votre pays?

Comme le soulignent les recommandations ci-dessus, les jeunes peuvent - et devraient - être des partenaires stratégiques dans les activités ou les projets qui s'attaquent aux problèmes sanitaires par la prévention ou l'intervention. Des organisations de jeunesse sont actives dans le domaine de la santé, comme la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge - qui possède des sections de jeunes dans le monde entier. Le "Réseau européen pour la promotion d'écoles-santé" est un projet tripartite lancé par le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. Elle insiste sur l'importance de la promotion de la santé en milieu scolaire via la collaboration entre les professionnels de la santé et de l'éducation et les membres de la communauté.



Le droit à la santé

Le droit à la santé est mentionné dans plusieurs instruments internationaux des droits de l'homme - comme dans l'article 12 du Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, et l'article 24 de la Convention relative aux droits de l'enfant. S'agissant de l'Europe, l'article 13 de la Charte sociale européenne s'y réfère de façon détaillée:

“En vue d'assurer l'exercice effectif du droit à l'assistance sociale et médicale, les Parties contractantes s'engagent:

1. à veiller à ce que toute personne qui ne dispose pas de ressources suffisantes et qui n'est pas en mesure de se procurer celles-ci par ses propres moyens ou de les recevoir d'une autre source, notamment par des prestations résultant d'un régime de sécurité sociale, puisse obtenir une assistance appropriée et, en cas de maladie, les soins nécessités par son état;
2. à veiller à ce que les personnes bénéficiant d'une telle assistance ne souffrent pas, pour cette raison, d'une diminution de leurs droits politiques ou sociaux;
3. à prévoir que chacun puisse obtenir, par des services compétents de caractère public ou privé, tous conseils et toute aide personnelle nécessaires pour prévenir, abolir ou alléger l'état de besoin d'ordre personnel et d'ordre familial;
4. à appliquer les dispositions visées aux paragraphes 1, 2 et 3 du présent article, sur un pied d'égalité avec leurs nationaux, aux ressortissants des autres Parties contractantes se trouvant légalement sur leur territoire, conformément aux obligations qu'elles assument en vertu de la Convention européenne d'assistance sociale et médicale, signée à Paris le 11 décembre 1953.”

Le rapport mondial sur la santé de 1999 a identifié les quatre principaux défis suivants pour les gouvernements nationaux, la communauté internationale et la société civile:

1. *Inciter les systèmes de santé à dispenser un nombre minimal d'interventions, avec pour impact majeur la réduction du fardeau des maladies porté par les pauvres.* Cela implique un engagement renouvelé pour éradiquer la malaria, des efforts accrus pour lutter contre la tuberculose, mais également de donner la priorité à la santé et à la nutrition des mères et des enfants, et enfin de renforcer et d'étendre les programmes de vaccination.
2. *Permettre aux systèmes de santé de contrer activement les menaces potentielles pour la santé que sont les crises économiques, des environnements malsains ou des comportements risqués.* L'une des menaces les plus importantes est le tabagisme. Un engagement mondial contre le tabac pourrait empêcher des millions de morts prématurées. Parmi d'autres priorités figurent le combat contre la résistance aux antibiotiques et l'élaboration d'une stratégie efficace face à la menace de nouvelles maladies. Il est également vital d'éradiquer la polio et de promouvoir des modes de vie plus sains (dont un air et une eau plus purs, des équipements sanitaires convenables, une alimentation plus saine et des transports plus sûrs).
3. *Développer des systèmes de santé assurant un accès universel à des services hospitaliers quasi gratuits.* Cela nécessitera un financement public, une assurance sociale gérée par le gouvernement, voire les deux. Cela étant, il est admis que si ces services doivent être accessibles à tous, des priorités devront être établies: les services les plus rentables devront être fournis les premiers. En effet, même les pays les plus riches ne peuvent garantir à l'ensemble de leurs populations toutes les interventions, notamment lorsque la valeur médicale l'emporte sur les risques.



4. Encourager les systèmes de santé à investir dans la multiplication des savoirs qui ont permis de révolutionner la santé au 20ème siècle, afin de développer les outils de nouveaux progrès au 21ème siècle. Le besoin le plus criant est de poursuivre la recherche sur les maladies infectieuses qui touchent les pauvres de façon disproportionnée et d'établir une base d'information pour aider les pays à créer leurs propres systèmes de santé.

Références

Le rapport sur la santé mondiale, Organisation mondiale de la santé, www.who.int/whr/.

